

Semsamar : Réhabilitation de la résidence Aloes à Daubin Petit-Bourg

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

12 décembre 2023



Section 1 :

| Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SEMSAMAR (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 33336111100060

Code postal / Ville : 97122 Baie-Mahault

Groupeement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non

Nom du contact : Mme Yannick GROS - Tél : +33 0690701909 -

Mail : yannickgros1@icloud.com

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : cf règlement de la consultation

Capacité économique et financière : cf règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : cf règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

| Date et heure limite de réception des plis :

Vendredi 12 janvier 2024 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : cf règlement de la consultation

Section 4 :

| Identification du marché

Intitulé du marché : **Travaux de réhabilitation de la résidence ALOES
à DAUBIN PETIT-BOURG**

Classification CPV : 45453000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réalisation des travaux de réhabilitation des 195 logements de la résidence ALOES à DAUBIN, PETIT-BOURG

Lieu principal d'exécution : PETIT-BOURG

Durée du marché (en mois) : 20

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : cf règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis

12 décembre 2023